

**COMMISSION DES JEUNES SECTION FER
REUNION TELEPHONIQUE DU 24/06/2019**

Présents : MM C.FOURNIER, P.LAVIGNON, D.DENIS.

Journée du 22/06/19

FINALE U11 - U13 du Challenge Côte d'Opale à Longfossé

Equipes absentes, amende 50 € à chaque équipe en U13 N4 pour GROUPEMENT LYSAAFooter C et en U13 N2 pour BOULOGNE USCO C.

Ces équipes ne peuvent s'engager, dans cette Compétition, la saison prochaine.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : C.FOURNIER